

**Mémoire présenté dans le cadre des consultations
prébudgétaires de 2019**

Présenté par : *Explorers and Producers Association of
Canada*

Gary C. Leach, président

- **Recommandation 1 :** Que le gouvernement autorise, aux fins de l'impôt, la déductibilité immédiate des dépenses d'investissement l'année financière où elles ont été engagées. Cette déductibilité s'appliquerait à l'ensemble de l'économie, s'harmoniserait avec les réformes fiscales semblables qui ont été apportées aux États-Unis et offrirait l'avantage accessoire de simplifier l'observation des règles fiscales et l'administration des entreprises;
- **Recommandation 2 :** Que le gouvernement et l'industrie étudient ensemble des méthodes innovantes de financer les petites et moyennes entreprises du secteur du pétrole et du gaz en amont;
- **Recommandation 3 :** Que le gouvernement hausse le niveau de protection à approximativement 80 % du coût total de conformité des industries à forte intensité d'émissions exposées aux échanges commerciaux, y compris le secteur du pétrole et du gaz en amont, pour remédier à l'écart de compétitivité observé avec les industries américaines et pour éviter les fuites de carbone;
- **Recommandation 4 :** Que le gouvernement continue d'assumer son leadership par la promotion de la reconnaissance internationale du progrès réalisé par le Canada au regard de la réduction mondiale des émissions de GES par ses exportations de gaz naturel et en obtenant des crédits internationaux par le biais d'accords commerciaux en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris;
- **Recommandation 5 :** Que le gouvernement contribue à l'accélération du développement collaboratif de technologies, de l'infrastructure et de solutions innovantes dans le secteur, particulièrement en ce qui concerne la commercialisation de l'électrification des installations de gaz naturel liquéfié et d'autres technologies susceptibles d'aider à réduire les coûts et les émissions de GES.

Les 150 entreprises membres de l'Explorers and Producers Association of Canada exploitent 65 000 puits de pétrole et de gaz en production dans l'Ouest canadien, lesquels fournissent approximativement un cinquième de la production totale de pétrole et de gaz au Canada. Nos entreprises membres investissent approximativement 15 milliards de dollars par année en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba pour forer de nouveaux puits et construire les installations associées. Ces dépenses d'immobilisation et d'exploitation procurent de l'emploi à des dizaines de milliers de Canadiens et font vivre leurs familles et leurs collectivités, y compris plusieurs communautés autochtones.

Compte tenu de la croissance vigoureuse de la demande mondiale en pétrole et en gaz, l'industrie canadienne pourrait se tailler une place parmi les plus importants pays fournisseurs dans le monde pour des décennies à venir. Pour saisir cette occasion, l'industrie du pétrole et du gaz estime qu'il est impératif que des mesures soient mises en œuvre à court terme par l'industrie et par les gouvernements pour pallier les écarts importants et systémiques de compétitivité qui existent par rapport aux États concurrents, en particulier les États-Unis.

L'industrie croit fermement que nous devons adopter à très court terme des mesures ciblées et coordonnées pour rétablir la confiance des investisseurs et aider le secteur à renouer avec la croissance, pour le bien de tous les Canadiens, tout en soutenant la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Cette urgence découle de la convergence de plusieurs facteurs, notamment la dynamique de plus en plus manifeste d'une fuite des capitaux d'investissement vers d'autres États, de la difficulté à attirer de nouveaux capitaux au Canada et de l'imminence d'une opportunité à saisir de participer au marché mondial du gaz naturel. Une fois cette dynamique établie, il faudra beaucoup d'efforts et de temps pour l'inverser. Le Canada dispose de vastes ressources en pétrole et en gaz naturel de qualité, mais le potentiel de ces ressources (développement responsable, emplois, retombées économiques) ne pourra se réaliser que si l'industrie investit les capitaux nécessaires pour les monétiser. L'industrie canadienne du pétrole et du gaz se trouve à un tournant décisif quant aux décisions à prendre à brève échéance sur plusieurs grands projets d'investissements.

Le Canada et le monde sont actuellement confrontés à un défi de taille : celui de répondre à la demande croissante pour de l'énergie sûre, fiable et abordable, tout en intervenant pour atténuer les répercussions des changements climatiques et en obéissant à la nécessité de faire la transition vers un système énergétique et une économie à plus faibles émissions de carbone au cours des prochaines décennies. Ces deux impératifs ne sont pas incompatibles, s'ils sont poursuivis de façon équilibrée, responsable et soutenue dans le temps. En fait, pour le Canada, ils devraient aller de pair.

Le récent scénario « Nouvelles politiques » décrit dans le rapport Perspectives énergétiques mondiales de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que la demande énergétique mondiale aura augmenté d'approximativement 30 % d'ici 2040 par rapport à son niveau actuel. Les facteurs qui favoriseront cette augmentation de la demande sont la croissance démographique et la progression de l'urbanisation et de l'industrialisation, principalement en Asie. L'AIE prévoit qu'en 2040, le pétrole et le gaz naturel continueront de répondre à plus de la moitié de la demande énergétique mondiale. Il serait donc opportun que l'offre canadienne gagne de nouveaux marchés, surtout que le prochain cycle de demande de GNL se manifestera entre 2022 et 2030. Étant le cinquième plus important producteur de gaz naturel au monde, le Canada devrait saisir cette occasion commerciale et continuer de contribuer très substantiellement à la satisfaction de la demande énergétique mondiale et à la réduction de la pauvreté énergétique dans le monde. Le Canada peut y arriver tout en contribuant à réduire les émissions de carbone mondiales et en se taillant une place parmi les chefs de file mondiaux des normes de rendement environnemental et social. Si l'offre canadienne ne répond pas à cette demande, celle-ci sera comblée par des États dont les normes environnementales et sociales sont moins contraignantes.

L'industrie canadienne de l'énergie est un des plus importants moteurs à faire tourner notre économie, que ce soit directement ou en association avec d'autres industries, tels que la pétrochimie, l'industrie de la production d'électricité et le secteur manufacturier. Les ressources en pétrole et en gaz peuvent continuer d'approvisionner les Canadiens en électricité sûre, fiable et abordable, tout en soutenant l'emploi et la prospérité économique tout au long de la chaîne de valeur. De plus, le développement pétrolier et gazier offre une formidable opportunité de croissance économique inclusive et de progrès tangible supplémentaire en matière de réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.

En même temps que se dessine cette opportunité économique, il existe un large consensus international quant à la nécessité de lutter contre les changements climatiques mondiaux et de réduire les émissions de carbone produites par le système énergétique mondial. Le Canada s'est engagé à contribuer à réduire de façon importante les émissions de gaz à effet de serre en signant l'Accord de Paris sur le climat en 2015 et en adoptant le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. L'industrie canadienne du pétrole et du gaz reconnaît la nécessité de lutter contre les changements climatiques et soutient globalement les objectifs des politiques climatiques et des cadres stratégiques mis en œuvre par les gouvernements canadiens, pourvu que ces politiques offrent à l'industrie des mesures incitatives en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et qu'elles atténuent les problèmes de compétitivité qu'elles engendrent pour les secteurs qui sont en concurrence avec des entreprises qui exercent leurs activités dans des États dotés de politiques climatiques moins strictes.

Les producteurs canadiens de pétrole et de gaz collaborent à la mise en œuvre de technologies et de solutions innovantes qui permettront de réduire les émissions de GES et de dissocier l'augmentation de la production de l'augmentation des émissions. Dans le cas du gaz naturel, une électrification à grande échelle et la réduction des émissions de méthane pourraient permettre d'augmenter la production de 50 % en même temps que de maintenir les émissions absolues de GES aux niveaux actuels ou de le diminuer. Toutefois, des difficultés liées à l'infrastructure du transport de l'électricité et des problèmes commerciaux devront être résolus pour atteindre le niveau d'électrification requis. L'exportation de pétrole et de gaz produisant moins d'émissions que d'autres sources énergétiques concurrentes sur le marché aura comme effet de réduire les émissions globales de GES dans le monde. L'application de ces mesures destinées à assurer la compétitivité carbonique de la production pétrolière et gazière canadienne et l'utilisation de compensations vérifiées et de crédits internationaux contribuerait aussi à harmoniser les aspirations du Canada en matière d'énergie et de climat.

Le Canada a par conséquent l'occasion de jouer un rôle de chef de file au regard de la transition mondiale vers une économie fondée sur des énergies à plus faibles émissions de carbone, en devenant le fournisseur de prédilection sur les marchés national et international pour l'approvisionnement en pétrole et en gaz qui seraient avantageux sur les plans du coût et de la teneur en carbone et qui seraient produits en conformité avec les normes de gestion environnementale et sociale les plus rigoureuses.

Le Canada continue de présenter un certain nombre d'atouts qui suscitent de l'intérêt pour les investisseurs, tels que la taille et la qualité de ses ressources, ses normes environnementales de classe mondiale et ses régimes de redevances concurrentiels. Cependant, l'industrie et les milieux financiers sont d'avis que la compétitivité du secteur canadien du pétrole et du gaz est de plus en plus menacée. Les investisseurs fuient le secteur pétrolier et gazeux canadien et le secteur a de plus en plus de difficulté à attirer de nouveaux capitaux. Bien que les évaluations fluctuent constamment, de récentes données sur l'industrie indiquent que les entreprises de GNRL sont évaluées à la baisse par rapport aux entreprises américaines équivalentes. Nombre de producteurs et d'entreprises de services de grande envergure délocalisent leurs capitaux d'investissement et les emplois associés vers d'autres pays. En même temps, les petits et moyens exploitants canadiens ont de la difficulté à attirer des fonds.

Ces problèmes de compétitivité découlent de plusieurs facteurs, dont la structure de coûts, l'évolution du climat d'investissement, notamment attribuable aux changements apportés à la politique fiscale américaine, les restrictions à l'accès aux marchés et les effets négatifs sur les prix qui en découlent, les échéanciers et la complexité du processus réglementaire ainsi que certains enjeux de perception publique. Le Canada se bute en particulier à des difficultés d'accès aux marchés, ce qui bloque la croissance de la production et empêche le secteur d'en tirer les profits associés. Dans le cas du gaz naturel, le Canada perd des parts de marché au profit des États-Unis dans des régions du Canada et des États-Unis traditionnellement approvisionnés en gaz canadien et n'a pas participé jusqu'à maintenant à la rapide croissance des marchés d'exportation du gaz naturel liquéfié (GNL). Ce manque d'options en matière d'accès aux marchés se traduit par une baisse importante des prix du pétrole et du gaz canadien.

Certains de ces problèmes de compétitivité sont attribuables à des conditions de marché plus larges (p. ex. la croissance du secteur du pétrole et du gaz de schiste qui a perturbé la dynamique du marché nord-américain) et d'autres résultent des politiques et règlements adoptés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada. En même temps, des États concurrents interviennent pour rendre leurs régimes fiscaux et leurs systèmes réglementaires plus concurrentiels et efficaces, ce qui exacerbe la situation au Canada. Bien que ces changements dans les États concurrents ne soient pas nécessairement durables, ils ont actuellement des répercussions substantielles sur notre capacité à attirer des investissements et sur les flux de capitaux.

Faire en sorte que le Canada demeure concurrentiel rétablirait la confiance des investisseurs requise pour attirer les capitaux nécessaires à une croissance durable de l'industrie et de l'économie canadiennes. Des mesures potentielles pour corriger la situation pourraient être prises à la fois par l'industrie et les gouvernements, en collaboration avec les peuples autochtones et les parties prenantes.

Pour sa part, l'industrie a réduit et continue de réduire sa structure de coûts et cherche à réaliser des gains d'efficacité et à appliquer de nouvelles technologies et des systèmes et procédés innovants pour diminuer l'intensité des émissions de GES de tous ses domaines d'activité.

L'industrie estime toutefois que ces mesures ne pourront à elles seules pallier le problème de compétitivité. Pour ce qui est du gaz naturel, une modélisation économique d'exploitations représentatives au sein de l'industrie a démontré qu'il existe un écart tangible de compétitivité entre les investissements liés au gaz naturel riche en liquides (GNRL) canadien et les investissements semblables réalisés aux États-Unis. La modélisation démontre que le rendement des investissements comparables dans le secteur du GNRL aux États-Unis est approximativement le double de celui des investissements canadiens et qu'il leur faut un à deux ans de moins pour atteindre ce résultat. La plus grande partie de cet écart découle des récents changements apportés au régime fiscal américain ainsi que des coûts supplémentaires de conformité qui sont imposés aux entreprises d'ici par les politiques climatiques canadiennes.

Par conséquent, les mesures gouvernementales résumées dans les recommandations formulées au début de ce document doivent être apportées de toute urgence afin de garantir que le Canada demeure concurrentiel à l'échelle internationale, rétablir la confiance des investisseurs, attirer des investissements et jeter les bases d'un consensus plus large sur l'avenir de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz. L'atteinte de ces objectifs pourrait entraîner une croissance importante du secteur et ainsi protéger les emplois et les travailleurs canadiens, ouvrir des perspectives aux Autochtones canadiens et assurer la prospérité économique nécessaire pour soutenir notre niveau et notre qualité de vie et pour effectuer la transition vers une économie basée sur des énergies à plus faibles émissions de carbone.

EXPLORERS AND PRODUCERS ASSOCIATION OF CANADA